communauté d´agglomération
www.beaunecoteetsud.com

AVIS D'INFORMATION

Conformément aux dispositions des articles L 2224-5 et D 2224-3 du Code Général des Collectivités territoriales, le Président de la Communauté d'Agglomération BEAUNE, Côte et Sud a présenté à son Assemblée délibérante les rapports annuels relatifs aux services publics d'assainissement, d'eau potable et de collecte des ordures ménagères (exercice 2025).

Ces rapports sont mis à la disposition du public au siège de la Communauté d'Agglomération
(14 rue Philippe Trinquet – BP 40288 - 21208 BEAUNE Cedex)

Ils sont également consultables sur le site internet
www.beaunecoteetsud.com

Pour tout renseignement :

Communauté d'Agglomération BEAUNE, Côte et Sud
03 80 24 56 74